

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

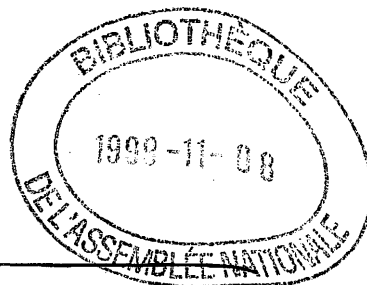
Journal des débats

de la Commission permanente
de l'économie et du travail

Le mercredi 16 juin 1999 — N° 28

Étude détaillée du projet de loi n° 39 — Loi concernant
la Société nationale du cheval de course (6)

Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau



QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 16 juin 1999

Table des matières

Motion d'ajournement des travaux	1
Mise aux voix	1

Intervenants

Mme Denise Carrier-Perreault, présidente

M. Guy Julien

M. André Tranchemontagne

Le mercredi 16 juin 1999

Étude détaillée du projet de loi n° 39

(Douze heures six minutes)

La Présidente (Mme Carrier-Perreault): Alors, la séance de la commission est donc ouverte. La commission de l'économie et du travail se rencontre aujourd'hui pour poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi concernant la Société nationale du cheval de course.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire: Oui, Mme la Présidente. M. Tranchemontagne (Mont-Royal) remplace Mme Normandeau (Bonaventure) et M. Cholette (Hull) remplacerait M. Sirros (Laurier-Dorion).

La Présidente (Mme Carrier-Perreault): Je vous remercie, Mme la secrétaire. À ce moment-ci, on m'indique que le ministre a une motion à nous présenter.

Motion d'ajournement des travaux

M. Julien: Vous avez bien deviné, Mme la Présidente. C'est une motion d'ajournement à demain.

Mise aux voix

La Présidente (Mme Carrier-Perreault): Alors, est-ce que c'est accepté? Est-ce qu'il y a consentement?

M. Tranchemontagne: Difficilement mais oui.

Des voix: Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Carrier-Perreault): On n'en discutera pas plus longtemps s'il y a consentement.

M. Julien: Ha, ha, ha!

Une voix: Très difficilement.

La Présidente (Mme Carrier-Perreault): La motion... Un instant, s'il vous plaît. La motion d'ajournement est donc adoptée, et là-dessus j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 7)

